



La lettre du village de Saint-Gibrien n°4 / septembre 2020

Journées du patrimoine

L'église de Saint-Gibrien a été inscrite aux journées du patrimoine des 19 et 20 septembre 2020. Elle sera accessible au public de 10h00 à 18h00. Parallèlement à l'ouverture de l'église, Christophe Martin et Robert Barbara (habitants du village) exposeront quelques-unes de leurs toiles dans la salle communale. (Port du masque obligatoire pour les plus de 11 ans).



Le dimanche 20 septembre sera aussi l'occasion de se retrouver autour de 3 activités sportives « détente », course à pied (sortie de 8 à 10 km), marche à pied (sortie de 10 à 12 km) et VTT (sortie de 30 km). Pour ces 3 activités, placées sous la responsabilité de chaque participant, aucun ravitaillement n'est prévu, rendez-vous sur le parking de la mairie à 9h00.

Travaux

Remise en état du chemin le long de la voie ferrée entre Saint-Gibrien et Matougues jusqu'au Pisseleu. Opération réalisée avec l'appui d'un résident de la commune et des employés municipaux.



Dans le but de sécuriser la RD3 et la Rue du Stade et suite à la décision du Conseil Municipal, des tests sont en cours sur ces 2 axes. Retrait de la voie de décélération sur la RD3 et pose d'écluses dans la Rue du Stade.



Info déchèterie : mise en place d'une "carte déchèterie"

A compter du jeudi 1er octobre 2020, il ne sera plus possible d'accéder aux déchèteries sans possession et présentation de cette carte ! Les modalités d'obtention de cette carte sont explicitées ci-après :

Comment obtenir sa carte ?

Dès à présent, vous pouvez vous la procurer gratuitement :

- Sur internet : <https://mesreservations.chalons-agglo.fr/decheteries>

Remplissez le formulaire en ligne et joignez un justificatif de domicile. Votre carte pourra alors vous être expédiée directement à votre domicile par voie postale.

- Par courrier :

Remplissez et renvoyez le formulaire (disponible en mairie) avec un justificatif de domicile à : Direction de l'Environnement de

Châlons Agglo au 26, rue Joseph-Marie Jacquard - CS 40187 - 51009 CHALONS-EN-CHAMPAGNE CEDEX

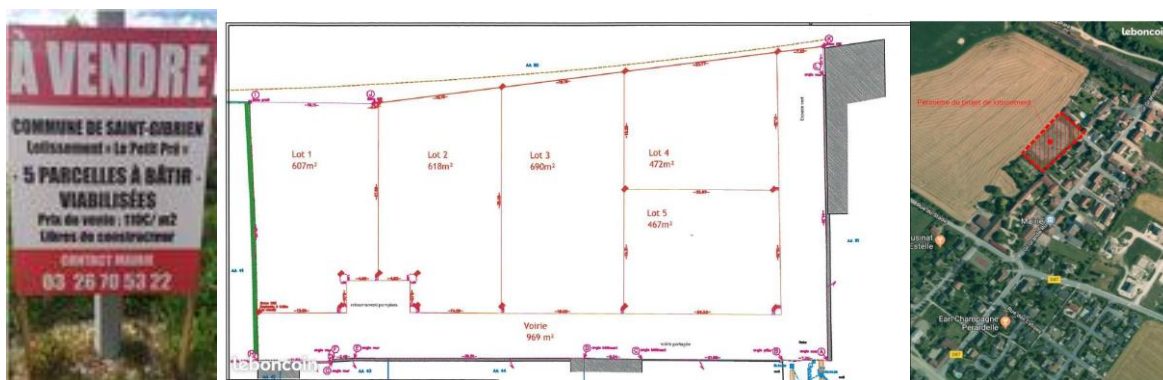
Votre carte vous sera expédiée dans les jours suivants par voie postale.

- En déchèterie

Votre carte vous sera remise directement sur place, uniquement pendant les permanences organisées.

Renseignements complémentaires ► N°Vert 0 800 875 615 (Appel gratuit depuis un poste fixe).

Lotissement communal « Le petit pré » à Saint-Gibrien. Suite à des désistements, 3 parcelles sont encore disponibles : lots 1, 3 et 4. N'hésitez pas à contacter la mairie et à en parler autour de vous.



Visite du président de la Communauté d'Agglomération Châlonnaise, M. Jacques JESSON, au sujet de l'avenir des structures du barrage à Saint-Gibrien (visite demandée par la mairie).

Les décisions suivantes ont été prises :

- Dans un 1^{er} temps (courant septembre) :

- Reprise du grillage pour sécuriser le site, réalisation au pochoir de panneaux baignade interdite et accès interdit sur les 2 rives.

- Dans un 2^{ème} temps (date liée à l'étude en cours) :

L'idée est de rendre l'endroit agréable en réalisant un point de vue sur la Marne (proposition de la mairie) en utilisant le massif en béton qui supporte le vérin qui servait à remonter le clapet.

- Diagnostic amiante
- Démolition du cabanon,
- Dépollution et purge du réseau,
- Démolition de la dalle béton qui coiffe le massif pour mise à niveau,
- Dépose du candélabre,
- Pose d'un garde-corps réglementaire,
- Enlèvement de la clôture,
- En option : Enlèvement du vérin et travaux similaires en rive droite.

Les travaux envisagés seront à la charge de Châlons Agglo en tant que propriétaire du barrage.

Réunion publique le 10 octobre 2020 à 9h30 dans la salle communale de Saint-Gibrien.

Thème : sécurité routière dans le village.

En raison de la crise sanitaire, la participation est limitée à 1 seule personne par foyer, le port du masque sera obligatoire et nous vous invitons à venir munis d'un stylo afin de pouvoir émarger.

Réponse à retourner avant le 1^{er} octobre à la mairie